

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 12 octobre 2023



Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants des quartiers qui sont venus à la rencontre des élus

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?

*Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIERS LA BELLOTTE / LES CLOTS et GRAND HORIZON

**REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS
REPONSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE**

GRAND HORIZON 3 ET 4

Entretien, engazonnement et clôture des terrains, à la suite des démolitions des maisons, et devenir de la voirie ?

La commune doit prendre en charge l'entretien de 2 terrains, anciennement maisons ZIGA et RIGOULOT démolies après le glissement de terrain ; les autres ne sont pas à la Commune.

Concernant l'engazonnement, on a prévu de planter des arbres ou d'autres végétaux et nous couperons l'herbe, le CTM va venir débroussailler ce secteur.

La route est privée, à usage public (rue Saint-Jacques). L'aménageur a été défaillant. Cependant, on entretiendra les trottoirs.

On reprend uniquement la route, pas le triangle d'espace vert (Grand Horizon 4), idem virage grand horizon 3. L'Acte notarié de voirie est en cours. On fera le point avec le notaire.

Grand horizon 3 est en zone de glissement, la commune a tout de même pris en charge la reprise de la route, et se charge également de l'éclairage public et du déneigement.

Les chiens d'une propriété voisine aboient toute la journée dans un jardin.

Ça représente un tapage diurne, une nuisance sonore, la Police municipale déjà intervenue va faire des rappels.

Les habitants s'interrogent sur l'augmentation de la taxe foncière qui a été importante

L'augmentation est principalement associée à une augmentation des bases de l'Etat. La ville a, quant à elle, augmenté sa part de 5 %. Madame le maire rappelle que la dernière augmentation date de plus de 7 ans et qu'aucune autre augmentation ne sera faite dans les années à venir.

Les investissements réalisés et les services proposés sur la commune (navette, pumtrack, aire de fitness, ...) impliquent que le taux soit réévalué.

Il est précisé que le Conseil Municipal a récemment voté l'augmentation de la taxe d'habitation à destination des logements secondaires. En effet cette différenciation est rendue possible suite au classement en zone tendue de la ville d'Embrun.

Est-il possible d'obtenir un dégrèvement auprès des impôts suite au glissement de terrain ?

Cette demande doit être faite auprès de la DGFIP. Néanmoins tant que le logement est habitable les impôts refusent un dégrèvement.

Il est rappelé que les constructions sont gelées par la DDT05, toutefois l'aménagement (création d'un abri de jardin, ...) reste possible.

Pouvez-vous intervenir pour la présence de chevaux, caravanes et camping-cars sur la maison Mayné ?
La police municipale et la Gendarmerie sont déjà sur l'affaire. Ils vont rencontrer les propriétaires.

Où en est-on du glissement de terrain ?

Les géocubes ne varient pas selon les retours du RTM. Une 4^{ème} tranche de travaux est programmée en 2024, sous Caléryère. Elle consiste à poursuivre l'étanchéification de la Bellotte. Par ailleurs le réseau aérien présent au virage de Grand Horizon sera lui repris pour être enterré. Le RTM et la ville ont bon espoir de constater une stabilisation durable du glissement suite à cette dernière tranche de travaux d'étanchéification.

« Impasse Saint Jacques » il faudrait poser le panneau de dénomination de voie

Les Services techniques se chargent de le commander. Ils vérifieront également la numérotation et distribueront les plaques.

GRAND HORIZON 1 ET 2

L'entretien du chemin piétonnier est à finir.

On devait le terminer maintenant que le lotissement est fait (il y avait des contraintes de foncier). Le CTM pourra le faire au printemps.

Nous avons rétrocedé une partie de terrain (espace vert) ; est-il possible d'y faire un terrain de boule ? La Mairie ferait les travaux, et les résidents procéderaient à l'entretien.

On conduira ces travaux en même temps que le chemin.

Sécurité routière : il est demandé un miroir sur la route de Caléryère, pour la sortie de l'allée Séyères dont la visibilité est obturée par les haies.

On va voir cela.

Le caniveau qui descend vers les Clots, le long de la route de Caléryère, est dangereux. Un trou très dangereux est également signalé.

On va buser ce secteur.

La réfection de cette même portion de route est programmée en 2024.

Un terrain non constructible n'est pas entretenu par son propriétaire et pourrait s'enflammer par cette négligence.

Un courrier sera envoyé à son propriétaire.

Grand Horizon 1, une grille est en mauvais état, attention pour le déneigement.

Le CTM viendra voir ce problème.

LES CLOTS

Pouvez-vous revoir l'adressage de nos lotissements. Il faudrait également distinguer les lotissements des Clos 1 et 2.

Nous allons commander les panneaux « Impasse des Clots » et « Serre Selon » et la numérotation correspondante.

Autour du transformateur ENEDIS, la végétation est trop dense.

Balayage bord de route : le CTM va passer deux fois par an.

Benne à déchets verts, il en manque une fin octobre.

On en mettra une le 20 octobre 2024, mais pas après, car nous avons besoin des camions disponibles pour y installer les équipements de déneigement avant l'hiver.

Il manque un éclairage intermédiaire sur le virage de la route de Caléryère, et un miroir serait bienvenu.

La proposition sera étudiée.

Le Plexiglass de l'Abribus est cassé, et il y a des tags.

Le CTM va intervenir.

Un grand bravo pour le déneigement sur notre secteur l'hiver dernier.

LA BELLOTTE

Rue des Pins, pour le déneigement, pouvez-vous ne pas pousser la neige devant les entrées de propriété et améliorer le salage des voies ?

Des consignes seront données aux chauffeurs cet hiver.

La rambarde des escaliers communaux est tombée.

Le réaménagement est prévu par le CTM. La rambarde bois sera supprimée pour être remplacée par une rambarde acier.

Il manque des trottoirs pour les enfants qui descendent à pied.

On manque de place sur cette voie. A l'époque de la création de vos lotissements, on ne les prévoyait pas, et c'est regrettable.

Il faudrait matérialiser un Stop devant le n°4 rue des Pins. Un stop également pourrait venir des Fauvettes et un autre aux Violettes

On pourrait commencer par matérialiser un stop au croisement de l'allée des Fauvettes et de la Rue des Pins et on voit ce que cela donne.

Nous envisagerons également de mettre un stop au croisement de la rue des pins et de la route de Caléryère.

Mettre un panneau « Bellevue » sur la rue des Capucines, pour rappeler notre quartier.

Votre proposition sera étudiée, mais le plus important demeure le numéro et le nom de voie.

Des problèmes de caniveaux, de débordement, de fuites et d'écoulement d'eau, sont signalés sur plusieurs secteurs.

On va faire le tour pour identifier les priorités avec les services techniques.

Une riveraine complimente la commune sur le service gratuit de mise à disposition de bennes à déchets verts, une autre remercie le service de navette gratuite.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.